

Lutte contre le moustique tigre

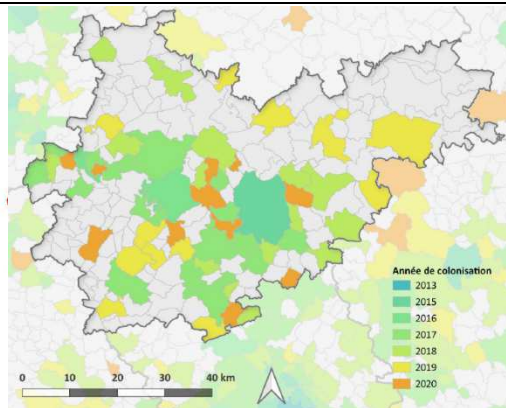
Le moustique tigre, entre nuisance et problématique sanitaire

Le moustique tigre est désormais implanté et actif dans notre département depuis 2015.

Ce moustique exotique nuisant, qui a su s'adapter à notre climat, est une préoccupation de santé publique en raison de sa capacité à transmettre, sous certaines conditions, des maladies infectieuses comme la Dengue, le Zika ou le Chikungunya.

L'ARS a pour mission la surveillance entomologique et l'intervention autour des cas suspects de dengue de chikungunya ou de zika pour prévenir les épidémies de maladies vectorielles.

Dans le cadre d'un marché public, l'ARS a délégué ces missions à Public Labo qui a co-contracté avec la société Altopictus.



Sa présence progresse d'année en année sur le territoire.

Connaître pour mieux lutter contre le moustique tigre

L'élimination totale et définitive du moustique tigre n'est pas réalisable. Il est possible de limiter sa progression et de diminuer sa densité, ce qui permet de réduire le risque épidémique comme la nuisance.

- petit moustique
- noir avec des taches blanches
- ne vole pas très bien : rayon d'action court : 100-150 m
- activité diurne (début et fin de journée)
- plus agressif que d'autres espèces



Connaître...

- Les moustiques présents sur notre territoire ne sont pas porteurs de ces virus. Ils pourraient les transmettre s'ils piquaient une personne malade de retour d'un voyage en zone à risque (Antilles, Réunion...)
- On les trouve surtout en zone urbaine
- Le moustique tigre pond et se développe dans l'eau stagnante (petits objets et récipients en eau à proximité des habitations)
- 80% des gîtes de moustique tigre se trouvent sur le domaine privé
- En saison estivale, une femelle produit 150 à 200 œufs tous les 5 jours environ

... pour agir collectivement

- Le seul moyen d'agir sur sa densité est donc l'élimination, ou à défaut la surveillance régulière (hebdomadaire), de tous les gîtes larvaires autour de la maison (privé et public)
- Ces actions simples de repérage et de surveillance permettent de lutter efficacement et durablement contre le moustique tigre et ainsi à la fois de diminuer les nuisances et les risques de propagation de ces maladies

Les bons réflexes à adopter : éviter la stagnation d'eau

- Éliminer les endroits où l'eau peut stagner : petits débris, encombrants, déchets verts...
- Changer l'eau des plantes et des fleurs une fois par semaine ou, si possible, disposer du sable dans les coupelles
- Vérifier le bon écoulement des eaux de pluie et des eaux usées et nettoyer régulièrement : gouttières, regards, caniveaux et drainages
- Couvrir les réservoirs d'eau (bidons d'eau, citernes, bassins) avec un voile moustiquaire ou un simple tissu
- Couvrir les piscines hors d'usage et évacuer l'eau des bâches ou traiter l'eau (eau de javel, galet de chlore, etc.)

Lorsqu'il n'est pas possible d'éviter la stagnation d'eau, il est recommandé d'appliquer un traitement larvicide (biologique : BTI). L'effet est temporaire, à renouveler après chaque pluie.

Éliminer les lieux de repos des moustiques adultes :

- débroussailler et tailler les herbes hautes et les haies
- élaguer les arbres
- ramasser les fruits tombés et les débris végétaux
- réduire les sources d'humidité (limiter l'arrosage)
- entretenir votre jardin

Pourquoi les traitements insecticides ne sont pas efficaces

La lutte contre les moustiques adultes au moyen de pulvérisations spatiales d'un insecticide (à la demande des autorités sanitaires) est réservée à l'environnement immédiat fréquenté par personnes malades, afin de supprimer tout cycle de transmission par un moustique préalablement infecté.

L'usage des insecticides doit en effet être raisonné pour prévenir tout risque d'apparition de résistance chez les populations de moustiques, ce risque augmentant en cas d'usage trop généralisé et systématique.

Par ailleurs, l'effet de ces insecticides sur les moustiques est temporaire, ils n'agissent pas sur les gîtes qui continuent de produire des moustiques. Il faut donc agir en prévenant l'apparition du moustique.

Ressources documentaires

<https://www.occitanie.ars.sante.fr/moustique-tigre-3>

Rôle du maire et du référent moustique

Réglementation

Article R. 1331-13 du Code de la santé publique :

Missions des maires en matière de mesures d'hygiène et de salubrité permettant de lutter contre les insectes vecteurs

- informer la population sur les mesures préventives nécessaires et organiser des actions de sensibilisation du public, le cas échéant en lien avec le préfet
- mettre en place, dans les zones urbanisées, un programme de repérage, de traitement et de contrôle des sites publics susceptibles de faciliter le développement des insectes vecteurs

Le rôle du maire

Pour mettre en œuvre ces missions, le maire peut :

- prescrire aux propriétaires de terrains bâtis ou non bâtis les mesures nécessaires pour lutter contre l'insalubrité que constitue le développement des insectes vecteurs dans les zones urbanisées (entretien des jardins, entreposage des déchets, vidange de piscines non utilisées...)
- informe sans délai le préfet de toute détection inhabituelle d'insectes vecteurs de maladies sur le territoire de sa commune, mais aussi des actions entreprises sur le territoire communal

Le rôle du référent communal

Un référent technique nommé par le maire est chargé de veiller et de participer à la mise en œuvre des missions du maire

Le CPIE pour accompagner

Une campagne de sensibilisation régionale sur le moustique tigre est financée par l'ARS et animée en Tarn-et-Garonne par le CPIE Quercy Garonne sur la base d'un dispositif pédagogique à destination de différents publics. Les objectifs de ce dispositif sont de :

- Sensibiliser les publics aux enjeux sanitaires liés aux pathologies vectorielles
- Sensibiliser aux actions de prévention et protection, collectives et individuelles
- Sensibiliser aux enjeux environnementaux liés au moustique tigre

Pour cela diverses animations et sensibilisations sont organisées chaque année : stands, ateliers, marchés, formations des agents des collectivités...

Contact

ARS – Unité de promotion et de prévention de la santé environnementale

ars-oc-dd82-pgas@ars.sante.fr
05.63.21.18.79

Sophie Rambeau
Éducatrice environnement

CPIE Quercy-Garonne (Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement)
Association Al País de Boneta
Labarthe - 82160 Caylus
05 63 24 06 26 / 07 70 00 02 69
rambeau.cpie82@orange.fr

Liste des communes colonisées en Tarn-et-Garonne au 1^{er} janvier 2020 par *Aedes Albopictus*

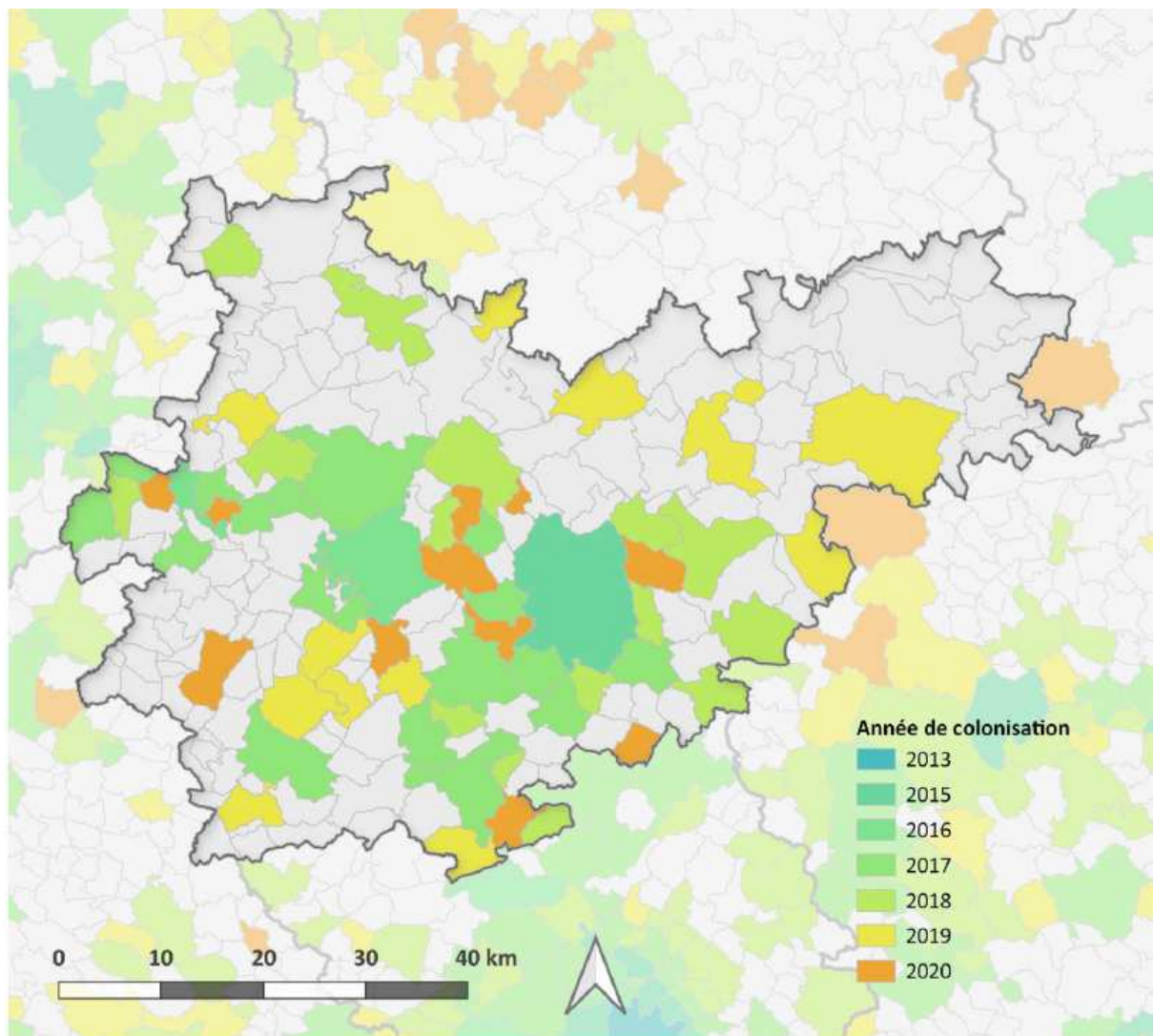
Communes colonisées avant 2020 :

COMMUNE			
ALBIAS	CASTELSARRASIN	LAMAGISTERE	POMPIGNAN
AUCAMVILLE	CAUSSADE	LARRAZET	ROQUECOR
AUVILLAR	CORBARIEU	LAUZERTE	SAINT-ANTONIN-NOBLE-VAL
BARRY-D'ISLEMADE	DIEUPENTALE	LEOJAC	SAINT-NAUPHARY
BEAUMONT-DE-LOMAGNE	DONZAC	MALAUSE	SAINT-PAUL-D'ESPIS
BESSENS	DUNES	MAS-GRENIER	SAUVETERRE
BOUDOU	FAUDOAS	MOISSAC	SERIGNAC
BOURRET	FINHAN	MOLIERES	VALENCE
BRESSOLS	GARGANVILLAR	MONCLAR-DE-QUERCY	VERDUN-SUR-GARONNE
BRUNIQUEL	GOUDOURVILLE	MONTAUBAN	VERLHAC-TESCOU
CASTELFERRUS	LABASTIDE-DU-TEMPLE	MONTBETON	
CASTELMAYRAN	LABASTIDE-SAINT-PIERRE	MONTECH	
CASTELSAGRAT	LAFRANCAISE	NEGREPELISSE	

Communes classées colonisées en 2020 et motif de classement :

COMMUNE	MOTIF DE COLONISATION
CORDES-TOLOSANNES	3 relevés successifs de pièges pondoirs positifs
GOLFECH	3 relevés successifs de pièges pondoirs positifs et 2 signalements citoyens positifs
GRISOLLES	3 relevés successifs de pièges pondoirs positifs et 1 signalements citoyens positifs
LACOURT-SAINT-PIERRE	3 relevés successifs de pièges pondoirs positifs
LAVIT	3 relevés successifs de pièges pondoirs positifs
LA VILLE-DIEU-DU-TEMPLE	2 signalements citoyens positifs situés à plus de 500m
MEAUZAC	3 relevés successifs de pièges pondoirs positifs et 1 signalements citoyens positifs
MONTASTRUC	3 relevés successifs de pièges pondoirs positifs
NOHIC	3 relevés successifs de pièges pondoirs positifs
POMMEVIC	3 relevés successifs de pièges pondoirs positifs
SAINT-ETIENNE-DE-TULMONT	3 relevés successifs de pièges pondoirs positifs et 1 signalements citoyens positifs

Carte des communes colonisées en Tarn-et-Garonne au 1er janvier 2021 par Aedes Albopictus



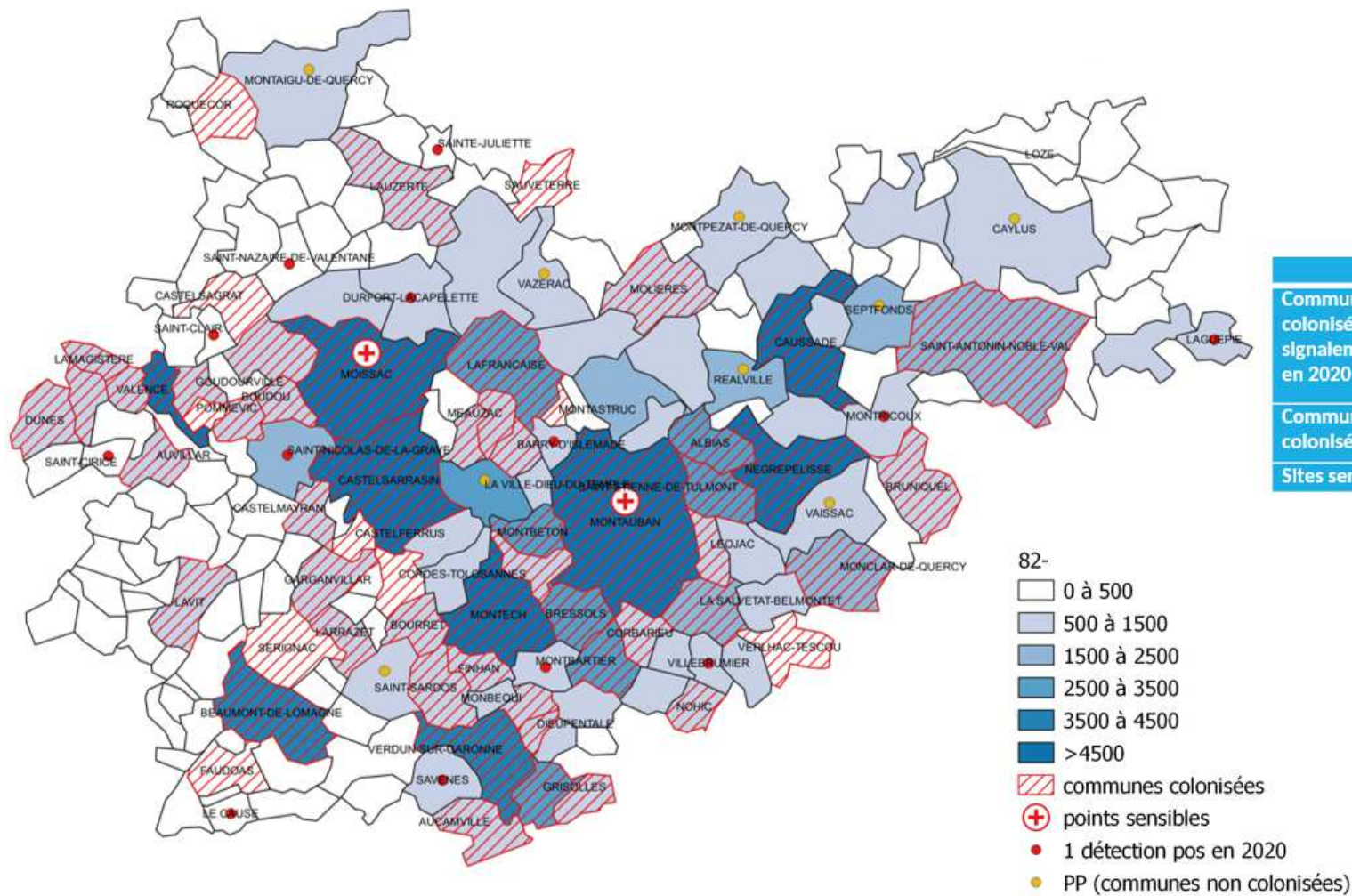
SOURCES : SI-LAV, PUBLIC LABOS, ALTOPICTUS

Communes de localisation des pièges pondoirs en 2021

CAYLUS
DURFORT LACAPELETTE
LA VILLE DIEU DU TEMPLE
LAGUEPIE
LE CAUSE
MOISSAC
MONTAIGU DE QUERCY
MONTAUBAN CH
MONTAUBAN CLINIQUE
MONTBARTIER
MONTPEZAT DE QUERCY
MONTRICOUX
REALVILLE
ST CIRICE
ST CLAIR
ST NICOLAS DE LA GRAVE
ST SARDOS
STE JULIETTE
SAVENES
SEPTFONDS
ST NAZAIRE DE VALENTANE
VAISSAC
VAZERAC
VILLEBRUMIER
VILLEMADE

Les pièges pondoirs permettent la détection des œufs de moustiques comme les *Aedes* dans le cadre de la surveillance entomologique dite active par relevés mensuels.

Localisation des pièges pondoirs en 2021 (source Publics Labo, Altopictus)



	Nombre de pièges
Communes non colonisées avec 1 signalement Positif en 2020	13
Communes non colonisées	9
Sites sensibles	3